



Municipalité d'Amherst

## AVIS PUBLIC

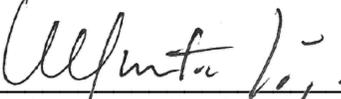
### BUDGET 2023

À tous les contribuables de la Municipalité du canton d'Amherst

AVIS public est donné par le soussigné, greffier-trésorier, qu'il y aura une session spéciale du conseil municipal au cours de laquelle le budget pour la prochaine année financière sera adopté.

Lors de cette session, qui sera tenue lundi le 19 décembre 2022 à 18 h, au 245 rue Amherst, Amherst, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget.

Donné à Amherst, ce 4<sup>e</sup> jour de décembre 2022.

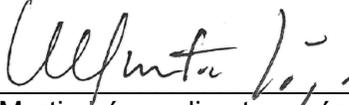
  
\_\_\_\_\_  
Martin Léger, directeur général et greffier-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil, entre huit et seize heures, le quatrième jour du mois de décembre deux mille vingt-deux.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 4<sup>ième</sup> jour de décembre 2022.

  
\_\_\_\_\_  
Martin Léger, directeur général et greffier-trésorier



Municipalité d'Amherst

## AVIS PUBLIC

### PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

À tous les contribuables de la Municipalité du canton d'Amherst

AVIS public est donné par le soussigné, greffier-trésorier, qu'il y aura une session spéciale du conseil municipal au cours de laquelle le programme triennal des immobilisations sera adopté.

Lors de cette session, qui sera tenue lundi le 19 décembre 2022 à 18 h, au 245 rue Amherst, Amherst, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le programme triennal des immobilisations.

Donné à Amherst, ce 4<sup>e</sup> jour de décembre 2022.

Martin Léger, directeur général et greffier-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil, entre huit et seize heures, le quatrième jour du mois de décembre deux mille vingt-deux.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 4<sup>ième</sup> jour de décembre 2022.

Martin Léger, directeur général et greffier-trésorier